



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-quatrième session**

Genève, 19-21 juin 2013

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire

**Collecte de données, évolution méthodologique
et harmonisation des statistiques des transports****Questionnaire pilote sur la circulation routière****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) a décidé, à sa soixante-troisième session, de constituer une équipe spéciale chargée de simplifier le questionnaire pilote sur la circulation routière. Les résultats des travaux de cette équipe spéciale devaient être soumis à la présente session du Groupe de travail (ECE/TRANS/WP.6/163, par. 27).

II. Proposition

2. La réunion de l'équipe spéciale du WP.6 chargée de simplifier les questionnaires pilotes (autobus et autocars/Vkm) a été accueillie par le Ministère tchèque des transports (Prague); elle était organisée conjointement par la Division des transports de la CEE et le Ministère tchèque des transports et présidée par M^{me} O. Kastlova (République tchèque).

3. Les représentants des États membres de la CEE suivants y ont participé: Allemagne, France, Norvège, Pays-Bas, République slovaque, République tchèque et Royaume-Uni. Le secrétariat de la CEE, Eurostat et le Forum international des transports étaient également représentés.

4. Le Groupe de travail souhaitera peut être examiner et adopter les recommandations relatives à la simplification du questionnaire pilote sur la circulation routière telles qu'elles sont proposées par l'équipe spéciale du WP.6.

III. Recommandations relatives à la simplification du questionnaire pilote sur la circulation routière

A. Documents

1. Circulation routière – Manuel sur les statistiques de la circulation routière

www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2008/wp6/ECE-TRANS-WP6-2008-INF03e.pdf

2. Questionnaire pilote sur la circulation routière

www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2009/wp6/ECE-TRANS-WP6-2009-INF06e.pdf

3. Disponibilité des données

www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2010/WP6/ECE-TRANS-WP6-2010-05e.pdf

www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2011/wp6/ECE-TRANS-WP6-2011-Inf-01e.pdf

www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2012/wp6/ECE-TRANS-WP6-2012-Inf-04e.pdf

B. Questionnaire pilote sur la circulation routière

Le questionnaire pilote sur la circulation routière comprend trois tableaux:

- Tableau 1: Trafic routier sur le territoire national par type de véhicule (véhicules-kilomètres);
- Tableau 2: Trafic routier sur le territoire national par type de véhicules et type de routes (véhicules-kilomètres);
- Tableau 3: Trafic routier sur tous les territoires, véhicules nationaux par type et par âge du véhicule (véhicules-kilomètres).

L'équipe spéciale a simplifié les tableaux 1 et 2 (comme présentés ci-dessous) et invité le Groupe de travail intersecrétariats (IWG) à remanier le tableau 3 pour harmoniser le questionnaire avec la proposition présentée par la Direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE) sur les besoins de données concernant les carburants et véhicules (par type de carburants) de remplacement.

C. Tableaux pour la collecte de données sur les volumes de trafic routier en véhicules-kilomètres

Tableau 1

Trafic routier par type de véhicule sur le territoire national

(En millions de véhicules-kilomètres)

Type de véhicule	Trafic routier	
	Tous véhicules (nationaux et étrangers)	Véhicules nationaux

Voitures particulières (a)

- Essence
- Diesel
- Autre carburant

<i>Type de véhicule</i>	<i>Trafic routier</i>	
	<i>Tous véhicules (nationaux et étrangers)</i>	<i>Véhicules nationaux</i>
Autobus et autocars (b)		
• Autobus		
• Autocars		
• Autres		
Motocycles et cyclomoteurs (c)		
• Motocycles		
• Cyclomoteurs		
Véhicules de transport de marchandises		
Poids maximal autorisé $\leq 3,5$ tonnes (d)		
• Essence		
• Diesel		
• Autre carburant		
$3,5 \leq$ poids maximal autorisé ≤ 6 tonnes (e)		
• Diesel		
• Autre carburant		
Poids maximal autorisé > 6 tonnes (f)		
• Camions et trains routiers		
• Tracteurs routiers et véhicules articulés		
Autres véhicules motorisés (g)		
Total (a + b + c + d + e + f + g)		
Bicyclettes		

Tableau 2

Trafic routier sur le territoire national par type de véhicules et type de routes

(En millions de véhicules-kilomètres)

<i>Type de véhicule</i>	<i>Trafic routier</i>	
	<i>Tous véhicules (nationaux et étrangers)</i>	<i>Véhicules nationaux</i>
Voitures particulières (a)		
• Essence		
• Diesel		
• Autre carburant		
Autobus et autocars (b)		
• Autobus		
• Autocars		
• Autres		
Motocycles et cyclomoteurs (c)		
• Motocycles		
• Cyclomoteurs		

<i>Type de véhicule</i>	<i>Trafic routier</i>	
	<i>Tous véhicules (nationaux et étrangers)</i>	<i>Véhicules nationaux</i>
Véhicules de transport de marchandises		
Poids maximal autorisé ≤ 3,5 tonnes (d)		
<ul style="list-style-type: none"> • Essence • Diesel • Autre carburant 		
3,5 < poids maximal autorisé ≤ 6 tonnes (e)		
<ul style="list-style-type: none"> • Diesel • Autre carburant 		
Poids maximal autorisé > 6 tonnes (f)		
<ul style="list-style-type: none"> • Camions et trains routiers • Tracteurs routiers et véhicules articulés 		
Autres véhicules motorisés (g)		
Total (a + b + c + d + e + f + g)		
Bicyclettes		

Tableau 3

Trafic routier sur le territoire national par type de véhicules et type de routes

(En millions de véhicules-kilomètres)

<i>Type de véhicule</i>	<i>Type de route</i>				<i>Total</i>	
	<i>Autoroutes/routes sans péage (1)</i>	<i>Autres routes Total (2) = (3) + (4)</i>	<i>Routes situées dans des agglomérations (3)</i>	<i>Routes situées en dehors des agglomérations (4)</i>	<i>Total (1 + 2)</i>	<i>Dont routes des réseaux transeuropéens (RTE-T)</i>
Voitures particulières (a)						
Autobus, minibus, autocars et trolley-bus (b)						
Motocycles et cyclomoteurs (c)						
Véhicules de transport de marchandises (d)						
Poids maximal autorisé ≤ 3,5 tonnes						
3,5 < poids maximal autorisé ≤ 6 tonnes						
Poids maximal autorisé > 6 tonnes						
Autres véhicules motorisés (e)						
Total (a + b + c + d + e)						